



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
À LA SALLE DE RÉUNION DE LA MAIRIE
MARDI 21 FÉVRIER 2023 À 18H30

ORDRE DU JOUR
session ordinaire

- 1) Approbation du procès verbal du conseil municipal du 16 janvier 2023.
- 2) Validation des nouvelles conditions de prêts budget eau-assainissement et chaufferie de la Banque des Territoires.
- 3) Forêts : État d'assiette , dévolution et destination des coupes de l'année 2023.
- 4) Retrait de la délibération sur le reversement de la taxe d'aménagement communale à la CCPH à partir de 2023.
- 5) Sensibilisation de l'Association Prévention routière - classe de Mr Castelo – engagement de 150€
- 6) Questions diverses.

CHAMPEY, le 16 février 2023

Le Maire, Jean VALLEY

